

# La LETTRE de VAL-ECO

[www.valeco41.fr](http://www.valeco41.fr)

## Sommaire

### ÉDITO



### Gestion des déchets VAL-ECO / Agglopolys : qui fait quoi ?



### La collecte des déchets d'activités de soins à risques infectieux



### INFOS

- Encore plus d'amis pour le tri
- Agissons pour une Loire propre
- Retour sur les "portes ouvertes" de 2008 à Arcante
- Je bois l'eau du robinet



## La seconde vie des emballages en acier et en aluminium

# ÉDITO



Depuis quelques années, vous recevez, pour certains la lettre de VAL-ECO, et pour d'autres la lettre de VAL-ECO et Agglopolys. De quoi parfois brouiller le message. Il est apparu nécessaire de clarifier le territoire et les missions de ces deux collectivités pour que vous puissiez identifier votre interlocuteur en matière de déchets.

Vous recevrez dorénavant deux fois par an la lettre de VAL-ECO, qui vous informera plus précisément de l'actualité dans le domaine du traitement des déchets : incinération, valorisation énergétique, compostage, recyclage des matériaux triés, prévention, nouvelles filières de traitement...

Ponctuellement, des informations pratiques concernant la collecte de vos déchets (consignes de tri, localisation des points propreté, ouverture des déchetteries...) vous seront distribuées par la collectivité qui gère le service sur votre commune, à savoir Agglopolys ou VAL-ECO.

Quoiqu'il en soit, sachez que VAL-ECO et Agglopolys oeuvrent pour que les objectifs de service public d'amélioration du cadre de vie et de protection de l'environnement soient atteints.

Bonne lecture à tous !

**François-Michel Gest**  
Président de VAL-ECO

## Gestion des déchets

# VAL-ECO / Agglopolys : qui fait quoi ?



Techniquement, la gestion des déchets ménagers comporte deux filières : la collecte et le traitement. La filière de la collecte des déchets comprend la collecte en porte-à-porte des ordures ménagères, le tri sélectif en apport volontaire, et les déchetteries. La filière traitement des déchets inclut l'incinération des ordures ménagères, le recyclage des déchets triés, le compostage des déchets végétaux, ainsi que les actions de sensibilisation et de prévention.

Administrativement, la gestion des déchets ménagers est de la compétence des communautés de communes et communautés d'agglomération, qui peuvent, si elles le souhaitent, déléguer cette mission à un syndicat intercommunal.

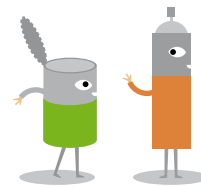
Depuis 2003, c'est le choix qu'ont fait les communautés de communes de Beauce Val de Cisse, du Pays de Chambord, de la Beauce Ligérienne, du Cher à la Loire et du Controis, pour tout ou partie de leur territoire, soit 32 communes (28 500 habitants), en transférant la totalité de la gestion des déchets à VAL-ECO, le Syndicat mixte de collecte et de traitement des déchets du Blaisois.

De son côté, Agglopolys, la Communauté d'agglomération de Blois, a conservé son service de collecte, mais a confié le traitement de ses déchets à VAL-ECO pour ses 26 communes (92 000 habitants).

VAL-ECO assure ainsi la mission du traitement des déchets pour l'ensemble des 58 communes (120 500 habitants).

- Collecte des déchets ménagers prise en charge par VAL-ECO. Traitement assuré par VAL-ECO.
- Collecte des déchets ménagers prise en charge par Agglopolys. Traitement assuré par VAL-ECO.

# La seconde vie des emballages en acier et en aluminium



Les boîtes de conserve, les canettes métalliques, les bidons de sirop, les aérosols et même les barquettes en aluminium sont à déposer dans le conteneur à ouverture jaune, avec les bouteilles en plastique. Il est impératif de bien vider les emballages et de ne pas les emboîter. Au centre de tri, grâce à un aimant, l'acier et l'aluminium sont séparés, puis mis en balles afin d'être expédiés dans les filières de recyclages appropriées.

Les balles d'acier sont fondues et transformées en grosses bobines de tôle. Les industriels réalisent ensuite des feuilles d'acier pour fabriquer, soit de nouvelles boîtes, soit des objets en acier de la vie courante (ustensiles de cuisines, outils, ...).

Les déchets d'aluminium sont broyés et fondus en lingots pour obtenir une nouvelle matière première. Cet aluminium recyclé est utilisé principalement dans l'industrie automobile, mais il se retrouve également dans de nouveaux emballages, des capots de tondeuses à gazon, des semelles de fers à repasser, des radiateurs, du mobilier contemporain....

L'aluminium de recyclage présente un remarquable avantage : il nécessite 95 % d'énergie en moins que celui obtenu à partir du minerai, la bauxite !

- 1 Je mets mes déchets dans le conteneur.
- 2 Centre de tri : tri manuel ou magnétique.
- 3 Mise en balles pour le transport. à l'aciérie (acier), à l'usine (aluminium).
- 4 À l'aciérie : haut-fourneau électrique, fusion, ajout de coke et minerai de fer.  
À l'usine : fusion puis mise en lingots ou transport liquide de l'aluminium avant moulage.
- 5 Acier : transformation en plaques épaisses, tôles et bobines.  
Aluminium : nouvelle fusion des lingots avant moulage.
- 6 Nouveaux produits transformés.



# La collecte des déchets d'activités de soins à risques infectieux

Les personnes en auto-traitement se trouvent contraintes de générer des déchets issus, la plupart du temps, d'auto-injection (seringues, ...). Lorsqu'ils sont mélangés avec des déchets ménagers, ces déchets de soins présentent des risques pour le patient et son entourage, les usagers de la voie publique, ainsi que les agents de collecte et de tri des déchets ménagers.

Afin de collecter ces déchets et d'en éliminer ainsi les risques liés à leur caractère infectieux, Agglopolys et VAL-ECO ont mis en place une collecte spécifique et gratuite. Cette collecte des déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI) concerne 58 communes et uniquement les patients en auto-traitement.

Les 40 pharmacies du territoire, partenaires de l'opération, remettent une boîte jaune aux patients. Une fois remplie, cette boîte est à déposer, par le patient lui-même, dans l'une des 4 bornes de récupération accessibles 7 jours sur 7, 24h sur 24 : à Blois, avenue de Châteaudun (devant la déchetterie Blois Nord), à Saint-Gervais-la-Forêt, route nationale, à Onzain, avenue du Général de Gaulle, et à Saint-Claude-Diray, avenue du 8 mai.

Ces déchets sont ensuite collectés pour être incinérés au centre de traitement et de valorisation des déchets Arcante à Blois.



## Encore plus d'amis pour le tri



Dans le cadre de la semaine du développement durable et des Recyclades 2009, la fête du tri et du recyclage, une opération « Plus d'amis pour le tri » était organisée à l'espace Quinière, à Blois, par VAL-ECO et Agglopolys le 4 avril dernier. Cette opération proposait aux trieurs de faire connaître leur engagement par une photo et en signant la

charte « Moi aussi je trie » ([www.plusdamispourletri.com](http://www.plusdamispourletri.com)).

Pour mesurer l'engagement des habitants à la suite de cette manifestation, les colonnes de tri situées dans le quartier ouest de Blois seront pesées chaque mois pendant un an. L'évolution mensuelle des tonnages sera affichée à l'espace Quinière, avenue du Maréchal Juin, jusqu'à la prochaine semaine du développement durable, en avril 2010.

### ❖ LISTE DES POINTS PROPRES CONCERNÉS :

allée des Platanes, rue Beaumarchais, allée François 1<sup>er</sup>, avenue Médicis, avenue du Maréchal Juin, rue Marc Bridel, rue du Commandant Judes.

## Agissons pour une Loire propre



La Maison de la Loire du Loir-et-Cher et l'Observatoire Loire ont organisé, le 21 mars dernier la 6<sup>ème</sup> édition de « Agissons pour une Loire propre », en partenariat notamment avec VAL-ECO (animation sur le tri, mise à disposition de conteneurs et de sacs poubelles). Chaque année, cet événement rassemble de plus en plus de participants, petits et grands, sensibles à la protection et à la découverte du fleuve ligérien, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO. Les 10 tonnes de déchets ramassés sur les 14 communes mobilisées ont été triées afin d'être traitées, soit par recyclage, soit par valorisation énergétique.

### ARCANTE

## Retour sur les "portes ouvertes" de 2008

Près de 200 personnes se sont rendues au cœur de l'usine pour découvrir le sort de leurs déchets, d'abord au centre de tri, puis dans la salle des commandes de l'usine d'incinération. Un moment utile également pour se réapproprier les consignes de tri et se sensibiliser à la préservation des ressources naturelles, aux économies d'énergie et à la réduction des déchets à la source.

❖ Pour des visites par groupes de 10 à 20 personnes, contactez VAL-ECO au 02 54 74 62 53.

## Je bois l'eau du robinet

En France, l'eau du robinet est parfaitement potable, sauf exception, et coûte 50 fois moins cher que l'eau minérale. Nous utilisons pourtant seulement 1 % de l'eau du robinet pour la boire, alors qu'environ 140 litres d'eau en bouteille sont consommés par an et par habitant.

La consommation d'eau en bouteille a été multipliée par 2 en 20 ans, ce qui représente des milliers de kilomètres parcourus, des tonnes de carburant consommées et de

CO<sub>2</sub> émis avant d'arriver sur notre table. Sans compter les milliards de bouteilles plastiques qui en résultent. Seules 4 bouteilles sur 10 sont recyclées : pensez à les trier !



❖ [www.defipourlaterre.org](http://www.defipourlaterre.org)

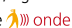
### Bourse d'échanges

VAL-ECO met à votre disposition une bourse d'échanges en ligne qui vous permet de donner vos objets en échange, ou non, d'autres objets. Rendez-vous sur [www.valeco41.fr](http://www.valeco41.fr) rubrique bourse d'échanges

**Lettre d'information** éditée par VAL-ECO  
1 rue Honoré de Balzac – 41000 BLOIS

**Directeur de la publication** : François-Michel GEST

**Comité de rédaction** : Daniel VIORA, Agnès BRUNAUD

**Conception et réalisation** : agence  onde  
[www.agenceonde.fr](http://www.agenceonde.fr)

**Impression** : IMP Val de Loire

**Crédits photos** : VAL-ECO, Eco-Emballages, Fotolia

**Tirage** : 50 000 exemplaires

**Dépôt légal** : juin 2009

**ISSN** : 1954-9814



Syndicat mixte de collecte et de traitement des déchets du Blaisois

[www.valeco41.fr](http://www.valeco41.fr)

